



Board Member Inquiry Form
Demande de renseignement d'un membre du conseil d'administration

Subject: Access Pass Replacement Fees

Objet : Frais de remplacement des laissez-passer

Submitted at:

23 February 2023 OPL Board Meeting

Présenté au:

Réunion du C.A. du 23 février 2023

From/Exp.:

Trustee / Administratrice
Jessica Bradley

Date: February 23, 2023

File/Dossier :

Date: le 23 février 2023

To/Destinataire:

Sarah Macintyre, Division Manager (Acting), Client Services / Directrice (par intérim),
Services aux clients

Inquiry:

1. How many access pass replacement fees are paid by clients annually?
2. What is the impact to OPL revenue of adjusting the replacement costs to reflect actual costs rather than a flat fee of \$50? Will changing the fees result in less revenue?
3. How will the Board be provided with an updated fee schedule?

Demande de renseignement :

1. Combien de clients par année paient pour le remplacement d'un laissez-passer?
2. Quelles seront les retombées financières pour la BPO de passer d'un modèle à frais fixes (50 \$) à un modèle en fonction du coût de remplacement réel? Ce changement occasionnera-t-il une baisse des recettes?
3. Comment la nouvelle grille tarifaire sera-t-elle communiquée au conseil d'administration?

Response (Date: 2023-Apr-03)

1. In 2022, three (3) clients paid replacement costs for three (3) Access Passes.
2. There will be minimal impact to OPL revenue. Adjusting this replacement cost is to align with the actual dollar value of access to the facility in question (the monetary value of the pass, a variable amount specific to each partner institution), and will result in a small increase in revenue, anticipated to be under \$1000.00 annually.
3. Staff recently adjusted the fee schedule chart on the OPL website; it now lists the replacement costs of the high-cost items individually, including Access Passes. This chart is available here: <https://bibliooottawalibrary.ca/en/fees-and-fines>.

Réponse (Date : le 3 avril 2023)

1. En 2022, trois (3) clients ont payé des frais de remplacement pour trois (3) laissez-passer.
2. L'incidence sur les recettes de la BPO sera minime. Visant à refléter le coût d'accès réel à l'installation en question (la valeur monétaire du laissez-passer, un montant distinct pour chaque établissement partenaire), cette rectification occasionnera une faible augmentation des recettes, estimée à moins de 1 000 \$ par année.
3. Le personnel a récemment mis à jour la grille tarifaire sur le site Web de la BPO; on y voit maintenant les frais de remplacement individuels des articles coûteux, y compris les laissez-passer. La grille est consultable à l'adresse suivante : <https://bibliooottawalibrary.ca/fr/frais-et-amendes>.

Board Inquiries / Demande de renseignements du CA :

Response to be listed on the Ottawa Public Library Board Agenda of April 11, 2023.

La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa prévue le 11 avril 2023.